



Systeme d'information sur les matieres dangereuses utilisees au travail (SIMDUT 2015 SGH)

Durée (4h)

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION?

En vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, la formation des travailleurs utilisant des produits contrôlés est obligatoire (art. 62.5).

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Connaître la nouvelle réglementation applicable.
- Comprendre les dangers liés à l'utilisation de produits contrôlés.
- Savoir identifier les contenants et lire les étiquettes.
- Être en mesure d'utiliser les fiches de données de sécurité (FDS).
- Apprendre les méthodes d'entreposage et de manutention des matières dangereuses.

ACTIVITÉS

- Formation théorique
- Examen théorique

CONTENU

- La réglementation
- Les dangers
- Les catégories et pictogrammes
- L'étiquette du fournisseur et de l'employeur
- La fiche de données de sécurité
- L'entreposage et la manutention des matières dangereuses.